**

**43ème Session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen de la Barbade**

**Genève, le 5 mai 2023**

**Monsieur le Président**

Tout d’abord, ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation des Barbades et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national, dans le cadre de ce 4ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Maroc souhaiterait féliciter le gouvernement de la Barbade pour les efforts qu’il a déployé en matière de promotion et protection des droits de l’homme depuis son passage lors du 3ème cycle en 2018.

En outre, le Maroc se réjouit de la mise en œuvre de 43 des 64 recommandations reçues lors du cycle précédent, gage de bonne volonté du gouvernement.

De plus, ma délégation exprime sa satisfaction concernant les mesures prises en matière des droits des femmes, notamment à travers la mise en place du comité national sur les violences sexistes en 2019.

Dans un cadre constructif, ma délégation souhaite émettre les deux recommandations suivantes :

1. **La mise en place d’une Institution Nationale des Droits de l’Homme indépendante, conforme aux Principes de Paris ;**
2. La consolidation du cadre légal sur la protection des migrants, avec notamment la ratification de la Convention Internationale sur la Protection des Droits de tous les Travailleurs Migrants et des membres de leur famille.

 Pour conclure, ma délégation souhaite pleine réussite à la délégation des Barbades dans ce cycle de l’EPU.

 **Merci Monsieur le Président.**